

RECONNAISSANCE LOISIR SPORT



Centre-du-Québec

Programme de soutien financier en loisir, sport et plein air Centre-du-Québec 2018

*Un levier pour amener la pratique du loisir, du sport et du plein air toujours plus loin
au Centre-du-Québec!*

Au total, 10 000 \$ seront distribués parmi les projets sélectionnés.
Les soutiens financiers remis peuvent varier entre 1 000 et 3 000 \$.



Une référence en loisir et sport
Centre-du-Québec

819 478-1483, poste 237
1352, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville (Québec) J2C 2Z5
loisir-sport@centre-du-quebec.qc.ca
www.loisir-sport.centre-du-quebec.qc.ca

Programme de soutien financier en loisir, sport et plein air Centre-du-Québec 2018

Par ce programme, **Loisir Sport Centre-du-Québec** (LSCQ) veut appuyer des projets structurants ayant un impact sur le développement du loisir, du sport et du plein air au niveau territorial ou régional.

Définitions

- ◇ **Intervention territoriale** : S'adressant à la population de plus d'une municipalité.
- ◇ **Intervention régionale** : S'adressant à la population d'une MRC ou plus..
- ◇ **Offre de service en loisir*, sport** et plein air***** : Programmation d'activités de loisir, de sport et de plein air de même ou de différentes natures. Les organismes offrant seulement un événement annuel sont exclus de ce programme de soutien financier.

Objectifs du programme

- ◇ **Accroître l'accessibilité à la pratique du loisir, du sport et du plein air sous toutes ses formes;**
- ◇ **Favoriser la concertation territoriale et régionale en loisir, sport et en plein air;**
- ◇ **Encourager la rénovation ou la bonification des infrastructures de loisir, de sport et de plein air.**

Organismes admissibles

- ◇ Organisme à but non lucratif légalement constitué, club ou comité reconnu par sa municipalité dont le siège social est au Centre-du-Québec.
- ◇ L'organisation doit offrir **un service en loisir, sport et plein air** dans plusieurs municipalités, une MRC ou plus au Centre-du-Québec (**portée territoriale ou régionale**).
- ◇ Le projet proposé doit avoir lieu en région et s'adresser prioritairement à sa population.
- ◇ La clientèle desservie peut être de tout âge.

Conditions d'admissibilité

- ◇ L'organisation doit proposer un projet qui répondra à un ou plusieurs des objectifs du programme.
- ◇ Le projet doit se dérouler au cours des deux années suivant la candidature, soit entre juin 2018 et juin 2020.
- ◇ Chaque organisation ne peut soumettre qu'une seule demande pour le programme de soutien financier en loisir, sport et plein air 2018

Projets non-admissibles

- ◇ Les projets déjà existants ne proposant pas d'innovation répondant à un des objectifs du programme.
- ◇ Les activités telles que des galas, des bals ou des voyages.

Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées à partir des critères suivants:

- Réponse à un ou plusieurs des objectifs** du programme;
- Réponse à un besoin** de la communauté d'appartenance;
- Faisabilité du projet:** cohérent et adapté à la réalité du milieu;
- Implication** du milieu dans le projet et effort d'**auto-financement**;
- Impact significatif, structurant et durable**;
- Originalité, **aspect novateur**.

Engagements de l'organisme mandataire d'un projet financé

- ◇ Assurer la présence d'au moins un représentant de l'organisme lors de la **Soirée de Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec** qui aura lieu le jeudi 20 septembre 2018;
- ◇ Réaliser le projet tel qu'approuvé par le comité de sélection;
- ◇ Remettre un rapport d'activité à LSCQ dans les trente jours suivant la réalisation du projet;
- ◇ Assurer la visibilité de Loisir Sport Centre-du-Québec tel que précisé dans l'entente d'aide financière.

Aide financière

- ◇ Le montant de l'aide financière peut varier de 1 000 à 3 000 \$.
- ◇ Le versement se répartit comme suit: 90% remis lors de la **Soirée de Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec** et 10% remis après réception et approbation du rapport d'activité.
- ◇ Les organismes qui obtiendront des subventions seront identifiés avant le 22 juin 2018.
- ◇ L'aide financière de ce programme ne peut pas servir à financer des dépenses engagées avant la date d'acceptation du projet.

Formulaire de candidature

- ◇ Le formulaire de candidature est disponible sur le site Internet de LSCQ;
- ◇ Le formulaire devra être rempli par ordinateur. Il est important de respecter l'espace de réponse accordé pour chaque question.
- ◇ La personne-ressource de l'organisme est vivement encouragé à contacter LSCQ pour obtenir de l'aide à tout moment durant la préparation de la candidature.
- ◇ Votre candidature complète (incluant les pièces jointes demandées) doit être envoyée par courriel. Veuillez prendre note que le comité de sélection évaluera seulement les demandes complètes.
- ◇ **Date limite: 1^{er} mai 2018.**

Précisions

**Loisir : Activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre. Dans le milieu de la recherche universitaire, on le définit comme l'ensemble des comportements choisis et à valeur hédoniste auquel une personne, à titre individuel ou en groupe affinitaire, peut s'intéresser ou s'adonner dans son temps libre, avec les ressources dont elle dispose, en rapport avec les gratifications qu'elle en attend.*

Définition du loisir, Prix de journalisme en loisir du Conseil québécois du loisir

***Sport : activité physique qui fait appel à des habiletés motrices, qui nécessite des installations et un équipement particuliers, qui est régie par des organismes officiels et qui s'exerce sous la forme de compétitions. Cependant, dans la langue courante, on entend souvent par ce terme diverses formes d'activité physique qui ne répondent pas nécessairement à ces critères.*

Activité physique (au sens strict) : toute forme de mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques et produisant une dépense énergétique qui s'ajoute à celle associée au métabolisme de repos. Ainsi, on fait de l'activité physique lorsque l'on utilise les ressources physiques du corps pour exécuter des mouvements.

Kino Québec, fiche d'information scientifique n°00206, Guy Thibault

****Plein air : L'activité de plein air se soucie plus particulièrement de l'accessibilité au milieu naturel pour la pratique libre et sécuritaire des activités en maximisant la qualité de l'expérience et le respect des milieux naturels.*

Planification stratégique 2010-2015 du Conseil québécois du loisir

L'activité de plein air :

- ◇ est généralement de nature récréative;
- ◇ nécessite une intensité physique adaptée à la mesure des capacités et du besoin de dépassement de chaque pratiquant;
- ◇ est réalisé dans un but de déplacement, en excluant l'usage de moyens motorisés;
- ◇ est majoritairement de pratique libre. Les rassemblements de pratiquants à des fins de comparaisons avec les pairs sont permis;
- ◇ exclut l'aspect compétitif, tel qu'établi dans le milieu sportif fédéré sur la base de règles et de critères stricts, visant à déterminer l'élite;
- ◇ fait référence à une manière d'être, généralement en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels;
- ◇ n'exclut pas les formes de pratique en milieu urbain, tel que dans les grands parcs.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour plus d'information, contactez Caroline Lemire

(819) 478-1483 poste 237

ou clemire@centre-du-quebec.qc.ca

